







ÉDITO

### Chères ordures ménagères...

En tant qu'élus communautaires, il est de notre devoir de vous informer des prises de positions et des décisions que nous prenons.

Voilà quelques mois, alors que nous étions en réunion en Communauté de Communes, on nous a présenté l'« opportunité » de nous regrouper avec la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat pour le ramassage des ordures ménagères par un prestataire privé. On nous a expliqué que la décision devait être prise très rapidement, dans le mois en cours... Afin de connaître, sans précipitation, les conséquences financières pour les usagers, les élus communautaires de Blainville, et d'autres communes dont ceux de Damelevières, ont demandé, qu'avant toute décision hâtive, une étude indépendante, sans lien avec les grands groupes privés, soit réalisée.

Cette étude se devait comparative entre un ramassage des ordures en régie, tel que nous le connaissons actuellement, par des agents communautaires, et un ramassage par un prestataire, tel que sur les ex bayonnais et gerbévillois, où les usagers viennent de voir le coût de leur ramassage flamber en 2017.

Il s'est avéré que cette étude a été menée à charge contre notre gestion actuelle en régie autonome, qui est pourtant moins chère. Il nous a fallu demander un report de conseil communautaire pour avoir accès aux éléments financiers concernant cette régie. Le comité de pilotage, qui se voulait représentatif de toutes les communes de la CC3M, a dès le début, été orienté vers le recours à un prestataire privé pour tout le territoire. Tous les coups ont été bons pour « gonfler » les coûts de la régie : simulation de construction à grands frais d'un nouveau bâtiment pour les camions, salle de réunion, construction d'une station de lavage...

Lors du Conseil Communautaire du 4 avril, grâce à l'intervention de notre ancien président, Bruno DUJARDIN, de feu la CCVM, il a pu être démontré tout l'avantage financier qu'il y avait d'étendre notre dispositif de régie à l'ensemble du territoire. Démonstration a été faite que nous sommes en mesure de réduire les coûts de 20 à 30 %, si nous faisons l'effort de travailler en régie. Le débat fut houleux, certains n'ont même pas écouté la démonstration de notre collègue damelibérien. Juste avant le vote final, le président actuel, a littéralement donné une consigne de vote en expliquant son incapacité à remplacer la Directrice Générale des Services, qui va partir en congé de maternité, et les limites de l'administration communautaire à continuer de gérer une régie. Arguments que nous jugeons irrecevables.

24 élus ont voté pour la proposition que nous défendions, ce sont plus de 8400 personnes qui ont ainsi pu être représentées par nos voix pour maintenir la régie. 31 élus se sont ralliés d'office au président...

A notre avis, la décision n'a pas été prise dans l'intérêt de l'ensemble des habitants communautaires. C'est la solution de facilité qui a été choisie : faire gérer ce service obligatoire par un grand groupe privé qui ne manquera pas au passage de remercier ses actionnaires et de continuer à prospérer. Le seul lot de consolation qui nous a été octroyé est le ramassage, par notre équipe d'agents de l'ex CCVM, des sacs contenant les déchets recyclables.

En effet et pour autant, nous nous sommes montrés favorables et avons adhéré au principe d'une collecte incitative en conteneur pour les ordures résiduelles et en sac pour les déchets recyclables. Par contre, nous n'avons pas adhéré au principe de la facturation à la levée et à la pesée. Nous considérons cette formule comme trop répressive pour certains ménages.

Les vraies questions n'ont pas été abordées : le bilan de la qualité du tri, du «tourisme » des ordures et des décharges sauvages sur les territoires déjà passés à une collecte incitative, l'éducation à la consommation et à la diminution des déchets produits, la solidarité intergénérationnelle.

Olivier MARTET







# **MUNICIPALE**

### Conseil municipal du 29 mars, l'essentiel

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'observer une minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat de Trèbes.

#### Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Autorise Monsieur le Maire à signer deux conventions avec le Centre de Gestion concernant la consultation pour les contrats d'assurance et la mission de Délégué de la Protection des Données.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la CC3M sur les modalités de transfert de la ZAC du Douaire.
- Autorise Monsieur le Maire à demander une subvention de 1500 € au Conseil Départemental pour les animations proposées à la Médiathèque.
- · Autorise Monsieur le Maire à signer une convention pour le balayage avec la commune de Damelevières pour un coût annuel de 25 200 € pour 35 heures mensuelles.
- · Adopte le compte de gestion 2017 du trésorier.
- Valide l'affectation des résultats de l'exercice 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants (6 abstentions):

• Adopte le Compte Administratif pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2018.

### Conseil Municipal du 12 avril, l'essentiel

### Le Conseil Municipal, à la majorité (6 contre) :

- Décide du maintien, à taux constant, des taxes directes locales.
- Vote les Budgets Primitifs 2018.

### Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à signer un avenant au contrat gaz avec la société Dalkia jusqu'au 31 octobre 2018.
- Autorise le Maire à faire une demande de subvention en vue de l'acquisition d'une borne numérique à l'accueil de la mairie afin d'améliorer l'accessibilité des services publics aux usagers.
- Autorise le maire à adhérer à la Société Xdémat dans le cadre de la dématérialisation de certains actes administratifs (obligatoire pour les marchés publics à compter d'octobre 2018).

Le Conseil municipal prend acte du projet de ville qui permet de définir les orientations à moyen terme pour la commune.

### **INFOS MUNICIPALES**

#### Cérémonie de citoyenneté

Les nouveaux jeunes majeurs ont été accueillis en mairie lors d'une cérémonie citoyenne le 23 mars. À travers le discours de Monsieur le Maire, ils ont été sensibilisés à l'histoire et à l'importance du droit de



Leur première carte électorale ainsi que le livret du citoyen leur ont été remis à cette occasion.

#### 35 ans au service de notre collectivité.

Un citoyen Blainvillois a été mis à l'honneur durant la cérémonie citoyenne.



Monsieur Alain Collet a fêté ses 35 ans de citoyen élu au service de la collectivité blainvilloise.

La médaille de la ville lui a été remise, par M. le Maire. Il était entouré de sa famille et de ses collègues du Conseil Municipal. Félicitations à lui pour toutes ces années d'engagement au service de ses concitoyens.

#### Conciliateur de justice

Permanences en mairie les lundis 7 mai et 11 juin à partir de 14 h 30. Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05.

#### La carte d'électeur

Tous les électeurs concernés par une nouvelle carte électeur (suite à une nouvelle inscription ou à un changement d'adresse ou de bureau en 2017) recevront leur carte courant avril.

Si mi-mai, vous ne l'avez pas reçue, merci de vous manifester auprès du service « élections » de la Mairie.

#### La carte d'identité Petit rappel

Depuis le 28 mars 2017, la Mairie de Blainville-sur-l'Eau n'est plus concernée par les dépôts de dossier de demande de carte d'identité. Chaque usager doit, désormais, effectuer sa demande de carte d'identité dans n'importe quelle commune de France équipée d'une station d'enregistrement.

Vous devez donc vous présenter dans une mairie équipée de dispositifs numériques de recueil des demandes. Les plus proches de Blainville sont Rosières-aux-Salines, Lunéville, Baccarat, Nancy.

La liste complète des mairies équipées est disponible sur blainvillesurleau.fr Une fois la carte produite, celle-ci sera à retirer auprès de la commune où l'usager a déposé son dossier.

Attention : avec l'arrivée de l'été, les délais d'obtention de votre carte nationale d'identité seront allongés. Si vous devez (re)faire votre carte, ne vous y prenez pas à la dernière minute!

### **Logements communaux disponibles**

La commune de Blainville dispose actuellement de plusieurs logements vacants (1T4, 1T4 duplex, 1T6). Les personnes intéressées peuvent venir en mairie pour retirer un dossier de demande qui sera, ensuite, étudié par la commission municipale d'attribution.

#### Évelyne Sassetti

Adjointe déléquée à l'administration générale, aux finances et à la communication

### **QUIÉTUDE... Autour des city stades**

Ces sites ont vocation à permettre, par des installations spécifiques dédiées aux familles, aux enfants et aux adolescents, de partager des instants en commun hors des murs des habitats.

Le libre usage des espaces publics s'entend avec le respect de chacun pour autrui.

#### Ainsi la courtoisie, la tolérance et le partage sont les fondements du bon usage de ces infrastructures.

Ces principes posés sont parfois confrontés à des réalités ou l'invective, la gêne au voisinage et l'atteinte à la salubrité portent atteinte au bien vivre ensemble.

En réponse à ces situations, la mairie travaille en concertation avec les riverains de ces installations afin d'organiser au mieux la fréquentation de ces city stades.



### Dans le cimetière communal

Il est de ces lieux dédiés au repos éternel que l'on imagine épargnés de la nature malveillante de certains citoyens.

#### Ce principe est mis à mal dans l'enceinte du cimetière de Blainville-sur-l'Eau.

Les dégradations de sépultures, les comportements irrespectueux de quelques personnes, les déjections canines et humaines sont les manifestations récurrentes d'incivilités.

Le sens de ce terme, **incivilité**, évoqué de façon récurrente dans le Blainvillois, échappe certainement à quelques personnes, aussi tentons une définition accessible de la civilité et de son opposé l'incivilité.

La civilité se définit du respect par les individus de règles, morales ou légales, convenues ou définies, au sein d'une société sereine, socle de la vie en communauté.

L'incivilité se définit des comportements qui portent atteinte

L'incivilité se manifeste par l'irrespect d'autrui, le défaut de politesse et de courtoisie, la dégradation de biens privé ou publics, l'excès de bruit, les menaces envers autrui, les insultes dans la vie quotidienne, etc.

Les conséquences de l'incivilité sont la perte de confiance des citoyens dans la société, la peur, la colère, le repli sur soi, l'attraction vers des discours populistes et le renoncement à une société humaniste.

Si vous êtes confronté à une difficulté sur ces sites, vous pouvez contacter la mairie au 03 83 75 70 05.

### **VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE**

Vous souhaitez reconstituer votre stock de bois de chauffage, la mairie met en vente du bois livré au domicile de l'acheteur au prix de 45 € le stère.



Adjoint délégué au cadre de vie, à l'environnement et à la sécurité



Depuis septembre 2017, le groupe de travail «Plan de circulation » est à l'ouvrage afin de proposer une optimisation de la circulation et du stationnement sur l'ensemble de notre ville. La première étape concernant le stationnement vous a été présentée en janvier.

#### Pour mémoire

Une zone bleue va être très prochainement mise en place au centre-ville afin d'offrir une meilleure fluidité du stationnement aux abords des services et commerces.

Par arrêté municipal, sur les emplacements concernés, le stationnement sera limité à 1 heure maximum entre 9 h et 19 h sauf dimanches et jours fériés. Le disque sera obligatoire sur cette plage horaire. Les dépassements seront passibles d'une amende de 35 € qui pourra être délivrée par les ASVP.



La seconde phase du projet concerne les sens de circulation sur l'ensemble de la commune et la sécurisation de certains axes.

Nous vous proposons de vous présenter nos projets de modification lors d'une **réunion publique le jeudi** 31 mai à 20 heures à la Salle CABU.

N'hésitez pas à venir nombreux pour y apporter vos remarques et suggestions.

### Infos travaux

- Le curage et nettoyage des avaloirs sur l'ensemble de la commune ont été réalisés fin février.
- Suite à la passation du marché de travaux de réfection de voirie, l'entreprise THIRIET a refait 10 avaloirs qui étaient affaissés et dangereux.
- La réfection des enrobés du carrefour situé à l'angle de la rue du Génalieu et de la rue du Réservoir va être effectuée très prochainement.
- Le carrefour de la rue de Vitrimont et la rue des Bléhors sera également refait. Le captage d'une source, sous la chaussée, va être dirigé vers le réseau d'assainissement, ce qui évitera les remontées d'eau et les dégradations de l'enrobé à plusieurs endroits de la chaussée.

### · Carrière du Haut des places

Mise en œuvre d'une plateforme béton puis installation d'un abri de 19 m² «type chalet» avec sanitaires, pour les usagers, et locaux pour les organisateurs des manifestations se déroulant dans la carrière.

Hervé Laheurte

Adjoint délégué à l'urbanisme et aux grands travaux

#### **INFORMATION IMPORTANTE**

Le bureau du CCAS sera fermé du 7 au 11 mai, vous pourrez vous rendre à l'accueil de la mairie pour toute demande d'information.

# AIDE AU PREMIER DÉPART EN CENTRE DE VACANCES POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

Une permanence est prévue le 14 mai de 16 h à 19 h en salle des mariages pour les demandes de renseignements et d'inscriptions.

## EN JUIN, REPAS TEMPS LIBRE EN PLEIN AIR...

Au mois de juin, une seule date, le 20 juin, est à retenir pour le repas du temps libre en raison du voyage des seniors. Il aura lieu en plein air, aux

abords de la maison de retraite, rue du Bac.

Cette date a été retenue en concertation avec la direction de la maison de retraite et son équipe d'animation. En effet, les résidents de la maison de retraite ne pouvant pas participer au repas des anciens, il a été décidé de mettre en place leur participation à une journée de convivialité et de solidarité autour de ce repas. Diverses animations sont prévues, avec notamment la participation de l'école de Musique.

La rue du Bac sera mise en sécurité ce jour-là, seuls les patients du cabinet de kinésithérapie pourront y accéder.

Si vous souhaitez participer à cette journée originale et solidaire, vous pouvez vous inscrire auprès du CCAS avant le jeudi 14 juin.



#### **PLAN CANICULE**

La loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées, handicapées et vulnérables impose aux communes le recensement des personnes âgées et handicapées isolées à domicile.

Aussi, si vous êtes dans cette situation ou si vous connaissez une personne dans cette situation, téléphonez au 03 83 75 70 05 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Pour télécharger la demande d'inscription, rendez-vous sur le site internet de la ville blainvillesurleau.fr rubrique Social / Le CCAS / Registre plan canicule.

La liste ainsi établie servira, en cas de déclenchement des niveaux d'alerte supérieurs, à informer les services sanitaires et sociaux compétents (la veille sanitaire est active du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, sauf en cas de conditions météorologiques particulières).

Sarah Concheri

Adjointe déléguée à l'action sociale et au logement

## **ENFANCE** JEUNESSE - CMJ

### **REPAS DES ANCIENS**

Le 17 mars dernier s'est déroulé le repas des Anciens dans une ambiance festive et conviviale. Le repas, préparé par un traiteur local et servi par une équipe de bénévoles très dévoués, a été apprécié par les invités. Cette journée a également permis aux danseurs de s'exprimer et de s'en donner à cœur joie, les années n'ayant pas de prises sur leur forme. Pendant ce temps, à table, les échanges ont été fructueux et les souvenirs ravivés. Ce fut également, pour Monsieur le Maire, l'occasion d'honorer la doyenne, Madame Maire, en lui remettant un bouquet de fleurs et le doyen de l'assemblée, Monsieur Beuchet, qui a recu un panier garni. Beaucoup se sont donné rendez-vous l'année prochaine.







### **VACANCES POUR LES SENIORS**

La CC3M organise pour les retraités de tout son territoire, un départ en vacances en lien avec l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances).

L'ANCV réserve des séjours d'une semaine en centre de vacances et subventionne à hauteur de 185 € les personnes retraitées dont le revenu est faible.

Pour 2018, la CC3M a retenu 100 places pour 2 séjours de 50 personnes :

- du 23 au 30 juin 2018,
- du 22 au 29 septembre 2018 à LAGUIOLE en Aveyron.

Si vous êtes intéressé(e), les dossiers d'inscriptions sont disponibles au CCAS de Blainville ou à la CC3M à Mont sur Meurthe.

### **VOYAGE DES SENIORS 2018**

Ce voyage annuel, entièrement pris en charge par le CCAS, est prévu le 14 juin. Nous nous rendrons à Soultzmatt au Paradis des Sources pour un repas-spectacle.

Rendez-vous aux lieux habituels, à 8 h 30, pour un transport en bus de tourisme : vous avez pu choisir votre lieu de ramassage en le cochant sur le bulletin d'inscription : MFC, MAIRIE et PLACE DU 19 MARS 1962. Le retour est prévu vers 19 h 30.

**Monique Petitdemange** 

Conseillère déléquée aux personnes âgées et aux publics en difficulté

### DANS NOS ÉCOLES

Durant l'année 2017 / 2018, la maternelle du Haut Des Places travaille sur le thème du vent. C'est en lien avec ce thème que les enseignantes ont demandé à la commune le financement (900 €) de l'intervention d'un professionnel des instruments à vents.

C'est pourquoi, depuis le 11 avril, M. Michel Elbisser, créateur de l'entreprise Triton Squad, dispense 6 séances de découverte et d'initiation au didgeridoo aux enfants de l'école. A l'issue de ses séances, chaque enfant repartira avec son propre instrument.

### Qu'est ce que le Didgeriddo?

Le didgeridoo est un instrument de musique à vent de la famille des cuivres, bien qu'il soit en bois. À l'origine, cet instrument est joué par les Aborigènes du Nord de l'Australie, son usage semble très ancien et pourrait remonter à l'âge de la pierre (20 000 ans), d'après une peinture rupestre représentant un joueur de didgeridoo, analysée au carbone 14.



C'est une trompe en bois, lointaine cousine du cor des Alpes ou du tonggin tibétain.

Le didgeridoo est réalisé en eucalyptus dans les territoires du nord de l'Australie, et en d'autres matières (palmier, teck, bambou, etc.) dans le monde. Sa longueur varie de 100 à 180 cm en moyenne, et son diamètre de 5 à 30 cm. L'embouchure est généralement fabriquée en cire d'abeille pour la ramener à un diamètre facilement jouable proche de 30 mm, la rendre plus lisse (le bois ou le bambou, bruts, font souvent très mal à cause des vibrations), mieux l'adapter à la forme de la bouche et la protéger de l'humidité. Traditionnellement, il peut être décoré par des peintures représentant des scènes de la mythologie aborigène ou des motifs claniques.

### **Inscriptions scolaires**

Les inscriptions scolaires auront lieu du 4 juin au 16 juin 2018 en mairie aux horaires suivants: les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et de 15 h 30 à 17 h 30 et les samedis de 10 h à 12 h.

Publics concernés : les familles dont les enfants sont nés en 2015 pour une inscription en première année de maternelle et les familles, domiciliées à Blainville sur l'Eau, souhaitant inscrire leurs enfants dans les écoles de la commune.

### Jeunesse

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le CMJ s'est réuni le 6 avril dernier et a travaillé sur l'organisation du 11 novembre 2018, journée de la paix retrouvée.

Les jeunes élus proposent un projet vidéo. Ils descendront dans la rue et viendront à votre interviews. Pour la réussite de mai 2018.

besoin de la participation des Blainvillois. C'est pourquoi nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil possible et vous remercions pour votre compréhension.

### **Chantiers Loisirs Jeunes**

Le Chantier Loisirs Jeunes se déroulera cette année du 20 au 24 août.

rencontre munis de micros et Les inscriptions pourront se de caméras afin de réaliser des faire en mairie à compter du 28

cette présentation, ils auront Les animateurs jeunesse

viendront rencontrer les jeunes au collège et dans les guartiers pour leur donner de plus amples informations.

Les travaux retenus cette année

- Poursuite de l'aménagement du parcours sportif du Haut des Places avec fabrication d'aires de pique-nique.
- · Fabrication et installation de nichoirs, dans la forêt du Haut des Places, pour les mésanges, qui sont les prédateurs des chenilles urticantes.

**Nadia Doré** 

Adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse et au CMJ

## VIE ASSOCIATIVE



**O'rendez-vous des voisins** est une nouvelle association à Blainville, née d'une envie de quelques habitants qui souhaitent s'investir pour animer le quartier du Haut des Places et

favoriser la rencontre tout en (se) faisant plaisir!

Ses premières manifestations:

**Fête des voisins :** samedi 26 mai - Haut des Places - à partir de 19 h 30

Marche Populaire: dimanche 10 juin - Haut des Places - à partir de 8 h 30

Envie de participer à **O'rendez-vous des voisins** : Contactez Damien au **06 75 08 94 77** 



Nouveau départ pour le Club de canoëkayak de Blainville-sur-l'Eau, rattaché à l'AMFC.

En partenariat avec le club de Rosières-aux-Salines, M. Dellemotte, nouveau responsable administratif, et sa fille Pauline, vous accueillent pour

information et pratique : - les samedis matin (semaines impaires) de 9 h 30 à 11 h 30 au

- club de Rosières.
   les samedis matin (semaines paires) de 9 h 45 à 11 h 45 dans les
- locaux du club de Blainville. Le canoë-kayak est un sport que vous pouvez pratiquer

Le canoë-kayak est un sport que vous pouvez pratiquer seul ou à plusieurs. Pour une balade en famille ou pour une pratique à l'année, n'hésitez pas à contacter également M. Remond Robert, président de l'AMFC, au 06 75 56 55 12. Il pourra vous renseigner sur les modalités et vous dirigera vers M. Dellemotte et Pauline.



### L'association de motards «les FRELONS» s'installe à Blainville

Le moto-club « les Frelons » a intégré ses nouveaux locaux situés derrière les Services Techniques de la ville, rue de Gerbéviller.

Fort d'une trentaine d'adhérents qui rayonnent dans le Grand Est avec leurs deux roues, le club soutient l'esprit motard dans la convivialité.

Leurs premières sorties sont déjà programmées. Les Frelons participeront, cette année, au grand défilé des associations prévu lors de la retraite aux flambeaux du 14 juillet prochain. N'hésitez pas à leur rendre visite sur leur site:

club.guomodo.com/frelons

ou à les contacter au 06 25 43 27 70.

#### **Chez nos voisins**

Les vendredi 8 et samedi 9 juin 2018 aura lieu à Damelevières, sur la Zone de Loisirs, la manifestation « Faites du Sport ». Celle-ci est dédiée à un public scolaire, le vendredi 8 juin, mais sera ouverte à tous le samedi 9 juin de 10 h à 18 h. Cette manifestation sera l'occasion pour chacun de découvrir ou redécouvrir les associations sportives du territoire et même de s'initier aux différentes activités sportives proposées.

Paul Binda

Conseiller délégué à la vie associative



Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

#### Les Taux de fiscalité locale pour les blainvillois !!!

Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de Communes CC3M prend désormais en charge, à la place de la commune, les coûts de fonctionnement des deux crèches -les P'tits Mousses, Bergamote et le Lieu d'Accueil Parents-Enfant (LAPE). De plus la CC3M rembourse à la commune les annuités de l'emprunt lié à l'aménagement de la Zone d'Activités du Douaire St Aignan. Cet ensemble représente un montant annuel de près de 120 000 € de dépenses en moins pour la commune.

Compte tenu de ces éléments, lors du conseil municipal du 12 avril dernier où le vote des taux et des budgets était à l'ordre du jour, notre groupe d'élus a demandé à Monsieur le maire la baisse des taux de fiscalité locale proposés, et ce en présentant différentes hypothèses chiffrées. Ce qu'il faut savoir aussi, c'est que la commune sur le budget 2017 a réalisé un excédent de fonctionnement de 203 700€ qui s'ajoute de fait aux 120 000€ économisés par le transfert à la communauté de commune du pôle petite enfance et de la zone d'activités

Monsieur le maire a rejeté cette possibilité aux motifs que cette marge de manœuvre permettrait la réalisation de travaux prévus Monsieur le maire propose alors - comme l'Est Républicain l'avait déjà annoncé le 11 avril - le maintien des taux de 2017 à savoir 22.74% pour la Taxe d'Habitation, 17.85% pour le Foncier Bâti, 26.09% pour le Foncier non bâti, 22.41% pour la Contribution Foncière des Entreprises.

Notre groupe d'élus a voté CONTRE car notre démarche d'ajuster les taux à la réalité nouvelle ci-dessus exposée, n'est pas prise en compte.

De plus, même inchangés, les taux votés par la majorité municipale, généreront automatiquement une augmentation de 1% de l'impôt des blainvillois due à l'évolution des bases fixée chaque année par l'état. Bien que Monsieur le maire ait écrit dans son rapport d'orientation budgétaire où il précise « Nous connaissons également les limites de l'effort fiscal à fournir par les familles blainvilloises » il ne doit pas ignorer que, selon la logique des taux constants, chaque foyer devra payer plus !!!

Si des recettes nouvelles étaient à rechercher, il eut été plus judicieux que la commune cherche à louer ses logements et locaux artisanaux laissés vacants, ce qui permettrait à des familles et entreprises locales d'en bénéficier avec des loyers encadrés.

Attendons maintenant de voir quels seront les travaux réalisés en espérant que la rénovation et l'accessibilité de la maison des associations dont le dossier avait été préparé et ficelé par notre équipe lors du mandat précédent, voient enfin leur concrétisation.

Le 14.04.2018. Les conseillers de « Pour Blainville, toujours en action» Facebook : Blainville toujours en action Annie FARRUDJA, Mimi HUSSON, Christian PILLER, Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL, Delphine CUDEY.

n cette année de commémoration de la fin de la maudite première guerre mondiale, à l'heure où la peur et le rejet de l'Autre s'installent dans notre société, nous vous proposons la lecture d'une approche pacifique de notre hymne national.

La Marseillaise Pacifiste

Pour tous les enfants de la terre Chantons amour et liberté.

Contre toutes les haines et les guerres L'étendard d'espoir est levé L'étendard de justice et de paix.

Rassemblons nos forces, notre courage Pour vaincre la misère et la peur.

Que règnent au fond de nos cœurs L'amítié la joie et le partage.

La flamme qui nous éclaire, Traverse les frontières

Partons, partons, amís, solidaires Marchons vers la lumière.

> Graeme Alwright et Sylvie Dien

## APPEL À CONTRIBUTION DES BLAINVILLOIS

Dans le cadre de la préparation de la grande journée de commémoration qui aura lieu le 11 novembre prochain, nous envisageons l'installation d'une exposition axée sur le quotidien des Blainvillois, des Français lors de la Grande Guerre. Si vous possédez des objets, des documents pouvant alimenter cette exposition, n'hésitez pas à vous manifester et à donner vos coordonnées en Mairie. Nous vous contacterons rapidement.

### **MARDI 8 MAI**

73<sup>e</sup> anniversaire de la victoire sur le nazisme

11 h 30 Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de BLAINVILLE-SUR-L'EAU,

11 h 40 Dépôt de gerbes Stèle du Souvenir Rond point de la Tuilerie BLAINVILLE-SUR-L'EAU,

11 h 50 Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de DAMELEVIÈRES.

A l'issue des cérémonies, un vin d'honneur sera offert par les deux Municipalités

Espace Nelson Mandela - DAMELEVIÈRES

8 - LE BLAINVILLOIS
9 - LE BLAINVILLOIS

### **Boucles du Haut-des-Places**

Pour le retour du Trophée Sport Loisirs (1<sup>re</sup> course de l'année), de nombreux participants étaient présents le dimanche 19 février.

Coureurs ou marcheurs ont foulé le bitume et les bois, quelque peu boueux et glissants.

Un nombre en hausse cette année, avec 165 enfants, 250 adultes et 44 marcheurs inscrits.

Un remerciement tout particulier aux Blainvillois participants et à l'école élémentaire du Haut-des-Places qui a inscrit 18 élèves.

Rendez-vous est pris pour l'édition de février 2019.



### Vide-dressing du Printemps, 11 mars 2018

Encore un vif succès pour le troisième rendez-vous des chineurs, le 11 mars dernier, lors du vide-dressing du Printemps, qui s'est déroulé en salle à la Maison des Fêtes et de la Culture.

Un peu plus de 25 exposants et de nombreux visiteurs se sont rencontrés tout au long de la journée. La prochaine édition aura lieu le dimanche 21 octobre 2018 pour le vide-dressing d'Automne.

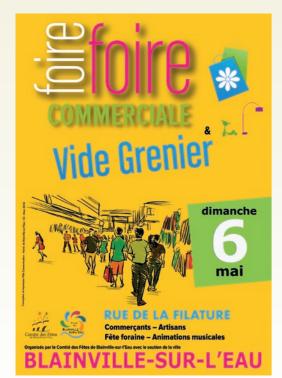


## Programmation à venir...

### Dimanche 6 mai

Foire commerciale et vide-grenier

De 8 h à 18 h - Site de la Filature De nombreux commerçants et artisans Fête foraine et animations musicales Tarif exposants : 2 euros le mètre linéaire



### Samedi 23 juin

Feux de la Saint-Jean - Site de la Carrière du Haut-des-Places

20 h 00 - Animation musicale
22 h 30 - Feux d'artifice
22 h 45 - Embrasement du feu
Jusque 1 h danse, musique...
Buvette et restauration rapide sur place

## À noter sur vos agendas. Manifestations du second semestre.

**Samedi 14 juillet:** jeux d'adresse et grand défilé dans les rues des 2 communes

Dimanche 9 septembre : course de caisses à savon Samedi 22 septembre : soirée Chippendales Dimanche 30 septembre : brocante des Couturières Dimanche 21 octobre : vide-dressing d'Automne Samedi 27 octobre : boum des vampires pour les enfants

**Samedi 17 novembre :** soirée Country **Dimanche 18 novembre :** après-midi théâtre

**Dimanche 25 novembre :** brocante des jouets et des livres

**Dimanche 2 décembre :** défilé de la Saint Nicolas dans les rues des 2 communes

**Dimanche 31 décembre :** réveillon de la Saint Sylvestre

Renseignements et réservations 06 95 88 08 67

comitedesfetes@blainvillesurleau.fr

Facebook Comité des Fêtes de BLAINVILLE-SUR-L'EAU

## CONCOURS DE DÉGUISEMENTS

Ambiance animée, le vendredi 16 mars, à la médiathèque.

Les participants du concours de création de déguisement sur le thème du recyclage sont venus nombreux. Au son d'une musique de circonstance, ils ont défilé devant les membres du jury répartis sur les deux étages. Celui-ci a pu les départager selon les critères d'originalité, de la façon de défiler et bien sûr de l'usage de matériaux liés au recyclage.

Un grand bravo à tous les participants ! **Le palmarès** 

### Catégorie enfants jusqu'à 11 ans

- 1er: Tyann GEORGEL
- 2e: Maëlys CHAMBRETTE
- 3e: Aloïs GÉRARD

#### Catégorie de 12 à 16 ans

- 1re: Chloé GEORGEL
- 2e : Ivana KOGS
- 3e: Maëva SCHLEGEL

### Catégorie adultes

- Christiane TRUTT

#### Catégorie groupes

- Louis ISSELIN et Tom FERRY



### ATELIERS D'ÉCRITURE À LA MÉDIATHÈQUE

Le 31 mars, c'était le deuxième rendez vous à la médiathèque pour les enfants inscrits aux ateliers d'écriture animés par Didier Zanon, auteur jeunesse.

Les enfants ont écrit et illustré un conte et des poésies autour de la nature et de l'écologie. Les livrets réalisés sont visibles à la médiathèque.



### CHASSE AUX ŒUFS



Malgré la grisaille et le froid, le 1<sup>er</sup> avril, les enfants sont venus nombreux sur le site de l'Entre Deux Eaux pour cette 5<sup>e</sup> chasse aux œufs.



Cinq œufs factices étaient à récupérer et à échanger contre des œufs en chocolat. Baptiste, pour les plus jeunes, et Margot, pour les plus âgés, ont découvert les œufs intrus. Ils ont ainsi gagné un œuf géant.

Rendez-vous l'année prochaine!

### À venir, du côté de la Médiathèque

#### Concours de printemps

Il est toujours possible de participer au concours « Crée ton œuf de Pâques ». Inscription à la médiathèque jusqu'au 16 mai.

### Du 2 au 31 mai

Exposition « Musique s'il vous plaît »

prêtée par la médiathèque départementale de Laxou

L'exposition propose un petit voyage dans le monde gigantesque de la musique. Les grands compositeurs et interprètes de musique classique (Chopin, Mozart, etc.) sont présentés aux côtés des vedettes de la pop music et autres musiques des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles (Les Beatles, Michael Jackson, etc.).

Vendredi 4 mai de 14 h 30 à 16 h 30 Heure du conte : pour les 5-10 ans. Inscription obligatoire à la médiathèque.

### Samedi 19 mai à 14 h 30 à la médiathèque Spectacle de contes

« Comment femmes et hommes devinrent humains » animé par la conteuse Béatrice Becquet

Contes traditionnels des peuples peul et juif, des contes de Finlande, de Grèce, d'Ukraine, du Portugal, du Sahara et de Carélie. Contes tout public à partir de 6 ans.

### Samedi 9 juin de 14 h à 16 h Atelier contes et poterie

Ces ateliers contes seront animés par Corinne Irdel et Jean Cimon pour les 6-10 ans. Inscription obligatoire à la médiathèque.

Mercredi 27 juin de 14 h 30 à 15 h 30 Heure du conte : pour les 5-10 ans. Inscription obligatoire à la médiathèque.

Nadine Gallois

Adjointe déléquée à la culture et à l'animation

## à vonir ...

### ÉCOLE MUNICIPALE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

## Samedi 16 juin à 16 h 30

Prestation itinérante sur le site de l'Entre deux Eaux sur le thème des années 20, dites « Les années folles », au lendemain de la première guerre mondiale.

L'EMEA vous plongera dans une histoire, mise en musique et mise en scène, créée spécialement pour cette occasion. La prestation, gratuite, sera reportée en cas de mauvais temps.

Buvette sur place.

### Mercredi 20 juin, Maison de retraite à 15 h

Concert dans le cadre de la fête des voisins et de la fête de la musique, les élèves de l'EMEA donneront une prestation intergénérationnelle!

# Mardi 26 juin à 20 h, à la

Les élèves des classes de CM2 des écoles Jules Ferry et HDP seront en concert ce 26 juin, avec le quatuor de cuivres « Cuivres mais chants!» de la région Nancéienne.

Ce sera la restitution d'un travail de 2 mois, dans le cadre d'un partenariat entre les enseignants des écoles et ceux de l'EMEA, que présenteront les élèves sur la scène de la Maison des Fêtes et de la Culture.

**Entrée gratuite** 

### FÊTE DU JEU ET DES FAMILLES

La troisième fête du jeu et des familles se tiendra le samedi 26 mai 2018 de 14 h à 18 h dans la cour de l'école Jules Ferry.

### Au programme:

Jeux de société - Jeux sportifs - Ateliers cirque Kamishibai - Escape Game Et plein d'autres activités!

Nous vous y attendons nombreux.

### FÊTE DE LA MUSIQUE

La prochaine fête de la musique aura lieu en partenariat avec ATC, le jeudi 21 juin, de 19 h à minuit, dans la carrière du Haut des Places.

> **Buvette et petite restauration** sur place.

### LUDOTHÈQUE - ATTENTION CHANGEMENT DE LIEU

Les travaux vont se poursuivre dans le bâtiment occupé actuellement par la Ludothèque. Celle-ci va être transférée dans les locaux de la Médiathèque.

Rendez-vous, à partir du lundi 28 mai, dans la salle du premier étage de la médiathèque où les animatrices yous attendront.

**Nadine Gallois** 

Adjointe déléguée à la culture et à l'animation

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE • Directeur de la publication : Olivier MARTET • Comité de rédaction : Catherine SCHNEIDER, Paul BINDA, Nadia DORÉ, Nadine GALLOIS, Hervé LAHEURTE, Alain COLLET, Évelyne SASSETTI, Thierry ÉVA, Sarah CONCHERI, Monique PETITDEMANGE • Tél. 03 83 75 70 05 • Fax 03 83 75 94 33 • Courriel: mairie@blainvillesurleau.fr • Site internet: www.blainvillesurleau.fr • Impression et mise en page : Lorraine Graphic Imprimerie - Dombasle-sur-Meurthe • Dépôt légal n° 186 • Tirage 2100 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé.